



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ  
MINISTÈRE DE LA VILLE ET DU LOGEMENT  
SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTRE DES  
SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

*Les Ministres*

*La Secrétaire d'Etat*

*Paris, le*

Madame, Monsieur,

La crise sanitaire liée au Covid-19 pèse sur le quotidien de tous nos concitoyens, et plus encore pour celles et ceux dont les revenus sont réduits. La situation de confinement que nous vivons a pu faire augmenter vos dépenses du quotidien, en particulier celles des familles, et certains d'entre vous ont pu perdre des sources de revenus précieuses dans le contexte actuel.

C'est la raison pour laquelle le Gouvernement a décidé de vous verser une aide exceptionnelle de solidarité, conformément à l'engagement du Président de la République.

Nous avons voulu vous apporter une réponse immédiate, sans qu'aucune démarche ne soit nécessaire. L'aide exceptionnelle de solidarité vous sera donc automatiquement versée à la date du 15 mai.

Pour ceux d'entre vous qui bénéficient du revenu de solidarité active (RSA) ou de l'allocation de solidarité spécifique (ASS), cette aide s'élève à 150 euros par foyer, avec un versement de 100 euros supplémentaires par enfant à charge.

Pour les familles qui ne bénéficient pas du RSA ou de l'ASS mais des aides personnelles au logement (APL), cette aide exceptionnelle s'élève à 100 euros par enfant à charge.

Le Président de la République s'y est engagé dès les premiers jours de cette crise : les sacrifices nécessaires pour ralentir l'épidémie de COVID-19 ne peuvent sous aucun prétexte remettre en question le soutien que l'Etat doit aux ménages modestes et aux personnes isolées.

Le maintien de l'aide alimentaire et du service public de l'hébergement, la continuité des droits sociaux et tous les dispositifs de soutien aux plus fragiles nécessitent en effet dans un contexte inédit une mobilisation exemplaire, coordonnée, massive. L'aide exceptionnelle de solidarité dont vous bénéficierez ce 15 mai vient compléter ces efforts et réaffirmer une fois encore notre engagement collectif pour qu'aucune famille, aucune personne, ne soit oubliée pendant cette crise.

Nous vous assurons de tout notre soutien pendant cette période exceptionnelle et vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Christelle DUBOS

Julien DENORMANDIE

Olivier VERAN